

Conseil d'école du Jeudi 9 novembre 2017

Présents :

Parents d'élèves : Mme LE BORGNE Séverine, Mme LAINE Patricia, Mme MORETTI Agnès, M. GOUBIN Hervé,, M. BOUTHONNIER Gilles, Mme GUERINEAU Céline, Mme BAUDET Magali, Mme ALIGON Christelle, M. MARECHAUX David.

Sont excusés : Mme RAIMBAULT-BARRABE Laetitia, Mme DALUS Carine, Mme TOUCHARD Amélie, M. ROUX Pascal, Mme BERSAN Karine, Mme CHAUBET Marine, M. GONDRECOURT Marc, M LEHOUX Alexandre.

Enseignants : M Dubois,(Directeur) Mme Deprédurand, Mme Bouard, Mme Dubois, M Girauldon, M Le Lann, Mme Charrier, Mme Gouadon, M. Monteil. RASED : Mme Michel (psychologue scolaire)

Mairie : Mme Delaveau, Mme Renshaw. Est excusé M. Henrion (Maire) ;

DDEN : M Beauvillain APE : Mme Barbaud

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, M Terentjev, Mme Péron, Mme Lavarenne

Mot de bienvenue du directeur,

Résultat des élections (du 13/10/17)

343 inscrits sur les listes, 138 votants soit encore une baisse de la participation : 40,23% (46,5, 49,5 et 55% les 2 années passées), 1 seule liste de parents composée de 17 parents. 9 titulaires/8 suppléants. Bienvenue à tous.

1 personne s'est déplacée, les autres ont voté par correspondance.

Organisation du fonctionnement du Conseil d'Ecole

Instance qui permet d'associer les parents élus à la vie, l'organisation de l'école et des activités qui s'y rattachent. Les parents participent, entre autres au vote du règlement de l'école. Sur le site Eduscol, on peut retrouver tous les rôles de cette instance officielle qui doit être consultée par le Maire pour l'utilisation des locaux de l'école en dehors des heures scolaires.

Rôle du DDEN : vérifier le bon fonctionnement de l'école (visite des locaux, sécurité), des APE et constituer un médiateur entre les différents partenaires : parents, enseignants, associations et Mairie. Il est nommé par l'Inspecteur d'Académie, il a un compte-rendu à lui fournir. C'est un interlocuteur supplémentaire en cas de difficultés.

Vote du règlement intérieur de l'école 2017-2018

Quelques points ont été ajoutés

- Absences : au-delà de 4 $\frac{1}{2}$ journées d'absences injustifiées par mois l'inspection doit être prévenue.
- Usage des locaux : il serait utile de procéder à l'inscription « systématique » des enfants à la cantine ou à l'accueil périscolaire afin que ceux-ci puissent être pris en charge. Ajout de la mention « le ménage est assuré par le personnel communal »
- surveillance et responsabilité : « les enfants restent sous la responsabilité des parents jusqu'à 8h20 ».
- dispositions particulières : « l'enfant doit être confié à l'école en bon état de santé et de propreté et avec une tenue adaptée au travail et à la vie en communauté » ; « vêtements et coiffures neutres » ; « Une tenue de sport peut-être exigée » et « des chaussures pour le gymnase » ; « Les enseignants peuvent interdire tout jeux et objets dangereux ».

Il a été procédé au vote de ce nouveau règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité.

Il est rappelé que les parents peuvent consulter ce règlement sur le site de l'école et que quelques exemplaires sont disponibles dans le hall d'entrée de l'école. Il sera également affiché à l'entrée.

Bilan de rentrée

220 élèves inscrits, pour un total de 171 familles

1 changement depuis la rentrée : Inscription d'un CP de manière anticipée, 2 départs sont prévus pour janvier,

Cycle 2 : (CP, CE1, CE2) 124 élèves. Cycle 3 : (CM 1 et CM2) 96

Effectifs par classe :

CP Mme Bouard - 26 élèves CP/CE1 Mme Dubois - 23 élèves (17+6)
CE1 M. Monteil et Mme Péron - 23 élèves CE1/CE2- Mme Gouadon 21 élèves (15+6)
CE2 M Le Lann - 25 élèves CE2/CM1 Mme Deprédurand - 25 élèves (6+19)
CM1 M Girauldon - 27 élèves CM2 Mme Charrier - 25 élèves CM2 M Dubois/Mme Lavarenne - 25 élèves

L'an passé 51 CM2 sont partis en 6^{ème} et il y a eu 43 arrivées au CP.

Perspectives pour l'an prochain

- 1) 50 CM2 partiront en 6ème, il y a 34 élèves de Grande Section à l'école maternelle M. Amice.
☞ La municipalité envisage la fin des APE et donc une modification des horaires de l'école : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 puis de 13h45 à 16h15. Elle souhaite recueillir l'avis du Conseil d'école à ce sujet.
→ 11 membres se prononcent favorables aux changements d'horaires, 11 personnes s'abstiennent.
- 3) Les activités péri-éducatives seront donc supprimées à la prochaine rentrée pour de multiples raisons (raisons financières, difficultés organisationnelles, peu de bénéfices pour les élèves...). L'équipe enseignante et la Municipalité sont favorables à un retour à la semaine de 4 jours. Les enfants pourraient être accueillis à l'ALSH le mercredi toute la journée. Une réunion « COFIL-APE » est organisée la semaine prochaine pour rédiger un courrier afin d'informer les familles des changements à la rentrée 2018-2019.

Les APé toujours assurées par l'association Familles Rurales en Ridellois. Parole donnée à Mme BARBAUD, responsable.

→ convention pour l'utilisation d'une salle de classe à finaliser.

Il y a une légère augmentation des effectifs (178 enfants), il pourrait être nécessaire de recruter une personne supplémentaire au-delà de 180 enfants. Un animateur « volant » est chargé de remplacer les animateurs absents. Les familles ont été sollicitées pour venir animer des activités de manière bénévole : certaines ont répondu positivement et seront prochainement contactées.

Périscolaire : organisée aussi par Familles Rurales dont la référente est Valérie Robuchon.

Il y a une forte augmentation de l'accueil les mardis et jeudis matins. Accueil jusqu'à 84 élèves les après-midis.

Il serait bon que les enfants aient tous un dossier, pour pouvoir être accueillis en périscolaire en cas d'oublis, de retard après la classe, s'il y a des disponibilités. Il faut que les parents soient prévenus par téléphone.

Projets de l'année

- 1) Projet Shadoks en septembre octobre : CE2-CM1-CM2 (réalisation de dessins « presque » animés avec des bandes sons qui ont pu être diffusés lors de l'exposition à la salle des halles le 20 octobre).
- 2) Cross du collège effectué le 19/10 : grosse participation des élèves de CM2 des écoles du secteur .
- 3) Spectacle Marvin le 10/10 : sensibilisation aux dangers de la route pour les 2 classes de CP et CP/CE1.
- 4) Chorales de fin d'année qui auront lieu le vendredi 15 et mardi 19 juin.
- 5) Intervention sur les risques domestiques et gestes qui sauvent demandée à MAE pour janvier.
- 6) Concert à l'Opéra pour les CP et CP/CE1 : « la jeune fille sans main », opéra pour enfants en janvier.
- 7) Venue de musiciennes américaines le 15/05 - Madame Frétard pourrait être sollicitée de nouveau pour présenter des danses irlandaises.
- 8) Harcèlement : action de sensibilisation dans les classes ce jour (journée nationale du Non Au Harcèlement) et demain dans quelques classes + film fabriqué au court de l'année par des CM2, interventions régulières en classe, Point-écoute toujours en activité au RASED.
- 9) Partenariat avec la médiathèque : quelques visites auront lieu à partir de janvier. La 15ne du livre arrive en novembre avec des déplacements à la salle polyvalente du 21 au 24 novembre pour les 9 classes.
- 10) Astronomie : intervention d'un animateur de l'observatoire de Tauxigny pour les élèves de CM2.

Concernant les animations sur les écrans : les interventions des partenaires étant très onéreuses, celles-ci ne pourront être financées pour le moment, l'étude est toujours en cours.

Relations avec la mairie

Affaires d'école

- 1) Il existe toujours de cordiales relations avec la mairie ; les crédits alloués n'ont pas changé, nous avons toujours 50 € par enfants pour les fournitures de classe ainsi qu'un budget informatique. Les travaux sont souvent effectués rapidement et l'école en remercie l'équipe entière des services techniques ainsi que les

différents interlocuteurs qu'il nous est donné de rencontrer. Un grand merci pour le préau en cours de construction depuis les dernières vacances.

- 2) Malgré ces bons rapports, on note une certaine déshumanisation des relations, une certaine « rigidification » des pratiques : tableaux de fournitures, de travaux, de cantine à remplir avec des délais. Ils semblent nécessaires pour une gestion plus efficace à la mairie.
- 3) Néanmoins, un budget supplémentaire de 5000€ vient d'être alloué aux 2 écoles pour financer l'achat de matériel informatique et vidéoprojecteurs
- 4) Ménage : le ménage n'avait pas été fait pendant les congés scolaires. Il semble que le personnel n'ait pas assez de temps ou ne soit pas assez nombreux pour réaliser l'ensemble des tâches et que l'état sanitaire de l'école se dégrade.
- 5) Un exercice incendie a été réalisé le mardi 12 septembre. Tous les enfants ont été mis en sécurité dans la cour en 2 minutes 33 sans problème. Il y en aura 2 autres dans l'année, conformément aux directives officielles.
- 6) Un exercice PPMS a été organisé le matin du 10 octobre avec un scénario « soft » simulant une intrusion. Chacun devait se cacher dans l'école sans que le directeur ne le voie. En présence du Garde Champêtre, M. Pineau. L'exercice a été moins satisfaisant (moins efficace) que l'an passé: en plus de 2 minutes, tous les enfants étaient cachés dans les endroits prédéfinis. Sans peur ni mise en situation angoissante, juste de façon à mettre le doigt sur les problèmes et instaurer une sorte de mécanique réflexe chez les enfants et chez les adultes. Il reste quelques points à peaufiner : toujours le signal d'alerte à optimiser, et la configuration générale de l'école avec ses grandes fenêtres et ces petits portillons. En cas d'intrusion par le haut, il est très difficile de réagir très vite. Il y aura au moins un autre exercice PPMS en période 4 avec un scénario d'évacuation.
- 7) Utilisation du DOJO en période 1 : 2 classes en ont profité. En période 2 : 4 classes vont s'y rendre. Les interventions et le transport au dojo sont pris en charge gracieusement par la Municipalité.
- 8) L'intervention de Philippe Sécheppet, dumiste, continue à raison de 45 min par classe pour dispenser un enseignement des arts musicaux.
- 9) L'utilisation du gymnase reste soumise à condition : que le collège et la MFR nous le laisse et les créneaux sont excessivement rares. Le nouveau gymnase est donc très attendu.
- 10) L'utilisation de la salle polyvalente pour les chorales est définie : vendredi 15 juin et mardi 19 juin 2018.

Réponses aux questions des parents

Ecole :

Comportement :

Face à l'agressivité et aux violences constatées à l'école l'année passée, une intervention de Mme Michel (psychologue) et Mme Maret (infirmière) a été réalisée en fin d'année scolaire 2017 pour les élèves de CM1-CM2 et une partie des CE2. Le climat semble plus apaisé en ce début d'année. Les enseignants mettent en œuvre de manière régulière des activités de sensibilisation : point écoute, journée « Non au harcèlement ! », dilemmes moraux, ...

Récréations :

Comme l'an passé, durant la période 1, les récréations du matin se chevauchaient, avec 10 minutes en commun entre les deux groupes, Les 6 élèves de CE2 de la classe double de Mme Gouadon profitaient donc de seulement 10 minutes en commun avec les autres CE2. Il était prévu, pour la période 2, de tester de nouveau les récréations communes. Ceci ne pourra se faire que lorsque les travaux du préau seront terminés.

Horaires de sorties :

Les enseignants y sont sensibles et font de leur mieux pour faire sortir les enfants à l'heure mais il est impossible, pour des raisons de sécurité, de faire sortir l'ensemble des élèves en même temps (circulation dans les couloirs, exigüité de la porte..).

Mairie

Toilettes :

- Sur le temps de la pause méridienne, l'accès aux toilettes est restreint à certains moments pour des raisons de sécurité et de surveillance, la Municipalité va réétudier la question avec les personnels de surveillance.
- L'odeur des WC du côté des garçons est difficilement supportable : le nettoyage de la faïence, du carrelage, des siphons (en profondeur) est envisagé.
- Il n'y a pas d'eau chaude dans les sanitaires : le chauffe-eau est en cours de réparation.
- La sécurisation des locaux suite aux problèmes de surchauffe du sèche-main : des dispositions avaient été prises (rubalise et panneau.) dans l'attente de l'intervention des services techniques qui étaient prévus. Le

fusible a pu être retiré le surlendemain, un nouvel appareil est en commande.

Parking :

Est-il possible d'installer une à deux poubelles ? Est-il possible d'installer un balisage plus visible pour délimiter l'accès piéton ? La municipalité étudiera la question.

Aménagement :

Les passages pour piétons ne se voient plus. Il faudrait prévoir de refaire la signalétique au sol, et ce, même durant les travaux du collège. Malgré les zones « 30 », la priorité aux piétons n'est pas respectée. Peut-être pourrait-il être envisagé d'installer des panneaux « Attention école » à proximité des écoles.

Cantine:

Des enfants se plaignent des quantités. Pour certains desserts, il semblerait que les élèves n'aient plus eu à disposition, à de faibles reprises, de gâteaux et n'aient parfois que des fruits lors des derniers services. Les services sont alternés pour que ce ne soient pas les mêmes élèves qui mangent en dernier. De plus, le cuisinier propose parfois des restes qui profitent davantage au premier service. Il sera fait une petite investigation à ce sujet.

Le temps du repas a été parfois très court pour le troisième service, l'information a été passée au personnel de cantine pour que celui-ci ne soit pas trop réduit.

Remarques :

Par ailleurs, des familles ont tenu à faire part de félicitations quant à la qualité des repas et aux rapports humains à la cantine ainsi que concernant le travail d'une enseignante.

Les familles sont invitées à venir prendre un repas à la cantine le mercredi 29 novembre (prix 5,80€/adulte et 3,20€/enfant de l'école) pour découvrir la cuisine de API Restauration.

Directeur
M Dubois

Secrétaire de séance
Mme Gouadon